

Politique environnementale

La **ROCERSA** définit sa politique environnementale dans le but d'assurer la protection et la conservation du milieu naturel et de l'environnement, en fournissant le cadre dans lequel ses activités doivent être menées pour garantir aux parties intéressées le respect des exigences légales en matière d'environnement.

Nous améliorons notre processus de production depuis des années afin de minimiser son impact sur l'environnement et le développement durable, ce qui constitue un objectif stratégique. La politique environnementale de la **ROCERSA** est basée sur la responsabilité acquise par l'ensemble de l'Organisation et repose sur les principes suivants :

- La **ROCERSA** s'engage à respecter la législation et la réglementation environnementales applicables aux niveaux local, régional, national et européen, ainsi que les autres exigences auxquelles l'Organisation est soumise, garantissant ainsi un engagement envers toutes les parties intéressées, en particulier envers les différentes Administrations.
- Le **ROCERSA** s'est engagé à évaluer et à comprendre les impacts environnementaux de ses activités et de ses produits afin de réduire et de prévenir autant que possible les impacts négatifs par l'adoption de plans et de procédures de gestion environnementale.
- La **ROCERSA** s'est engagée à promouvoir des processus innovants et efficaces sur le plan énergétique qui conduisent à une amélioration continue de ses performances environnementales, en établissant et en révisant des objectifs et des cibles environnementaux dans le temps et un système qui assure la conformité et la prévention de la pollution.
- Le **ROCERSA** établit un système d'identification des aspects environnementaux et promeut en permanence la mise en œuvre d'actions visant à réduire l'impact généré.
- La **ROCERSA** s'engage à gérer correctement les déchets produits avec des responsables environnementaux agréés, en minimisant leur production dans les processus et en cherchant à les récupérer ou à les réutiliser chaque fois que cela est possible.
- Le **ROCERSA** s'engage à contrôler et à réduire au minimum les émissions atmosphériques, à obtenir une réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir la consommation rationnelle des ressources naturelles.
- **ROCERSA** s'engage à établir et à maintenir les canaux et les dispositifs de communication, de formation et de sensibilisation nécessaires pour sensibiliser toutes les parties intéressées (administration, employés, fournisseurs, clients, utilisateurs finaux,...) aux aspects environnementaux des activités de ROCERSA et pour promouvoir la sensibilisation de ces parties afin qu'elles puissent contribuer efficacement à l'amélioration des performances environnementales de l'entreprise.

La **ROCERSA** s'engage à transmettre et à faire respecter la politique environnementale à tous les niveaux de l'entreprise et à consolider l'engagement collectif de l'Organisation en faveur de l'environnement.

Cette politique environnementale sera accessible au public et devra être assumée par l'ensemble de l'organisation, en la tenant à jour à tout moment et en l'utilisant efficacement pour atteindre les réalisations et les objectifs proposés par la direction de l'entreprise et son importance stratégique dans la lutte contre le changement climatique.



Direction générale